



Paris, le 11 octobre 2025

Solidaire du peuple burkinabé

Depuis 2022, le peuple burkinabé subit le diktat du pouvoir militaire. Les mouvements sociaux, dont le syndicalisme indépendant, sont particulièrement visés par la répression et les menaces. Au-delà, c'est un climat de terreur que veut imposer le pouvoir militaire : enlèvements, séquestrations, envoi sur le front, touchent des pans entiers de la population : toutes celles et tous ceux qui osent vouloir exercer leur liberté de parole, d'action, de critique, de proposition...

Lors de récents échanges à l'occasion du congrès d'une de nos organisations professionnelles, le syndicat burkinabé présent rappelait la situation :

« interdiction de manifestations, interdiction du droit de grève, pressions hiérarchiques, intimidation de leaders syndicaux à l'exemple du cas du Secrétaire général de la CGT-B, contraint à la clandestinité à la suite de menaces d'enlèvement par les escadrons de la mort, stigmatisation des leaders syndicaux, certains étant classés comme opposants politiques avec toutes les menaces que cela suppose, absence de prise en compte des revendications dans une situation où toute négociation collective est quasi-impossible... »

Des décisions liberticides ont été prises par le pouvoir militaire :

Article 48 :

Nonobstant les dispositions de l'article 47 ci-dessus, l'Etat peut, pour préserver la sécurité nationale et garantir la continuité des services essentiels, restreindre l'exercice des libertés syndicales pour les travailleurs des corps de métier ayant des missions régaliennes ou spécifiques.

Article 63 :

Le gouverneur de région est chargé du suivi des activités des associations intervenant dans son ressort territorial. Il en dresse un rapport de suivi qu'il transmet au ministre chargé des libertés publiques.

Le rapport de suivi des activités des associations intervenant dans la région fait ressortir entre autres, le nombre d'associations suivies, les activités réalisées, les investissements réalisés, le montant total des investissements et l'impact de ces investissements sur le développement de la région.

Le rapport annuel de suivi des activités des associations intervenant dans la région est transmis au ministre chargé des libertés publiques au plus tard le 15 février suivant l'année de leur réalisation.



Article 67 :

Les dirigeants des associations, des organisations non gouvernementales et des syndicats tiennent à jour, chacun à son siège, un registre d'activités, un registre de comptabilité financière et un registre de comptabilité matières.

Le registre d'activités enregistre notamment les comptes rendus de réunions, les manifestations et les réalisations effectuées.

Ce n'est certes pas à l'Etat français de donner les leçons, lui qui est au cœur du colonialisme, du post-colonialisme, de la « Françafrique », qui ont tant fait pour le malheur des populations de ce pays et de bien d'autres en Afrique. Mais c'est au nom des travailleuses et travailleurs que nous nous exprimons : solidaires de nos camarades du Burkina Faso, solidaires du peuple burkinabé ! Ce sont eux et elles qui sont directement victimes des affrontements militaires, des violences.

Aussitôt après le coup d'Etat de 2022, Traoré avait promis de mettre fin à la guerre djihadiste dans l'année qui venait, puis de se retirer. Les djihadistes ont pris le contrôle des zones rurales dans plus de la moitié du territoire et agissent librement partout ailleurs ... et Traoré entend rester au pouvoir.

Il s'était engagé à respecter les « valeurs humaines ». Le fait qu'un des tout premiers à le féliciter ait été le Russe Evgueni Prigogine, alors patron du groupe de mercenaires Wagner, indiquait sans doute la limite de ces « valeurs humaines ». Chassant l'impérialisme français, Traoré veut faire croire qu'il mène un combat anticolonialiste, anti-impérialiste. Il n'en n'est rien.

L'Union syndicale Solidaires co-organise la 6^{ème} rencontre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, qui aura lieu en Italie, mi-novembre. A cette occasion, il est prévu la participation de syndicalistes du Burkina Faso. Souhaitons que cette présence soit effective et non interdite, y compris sous des prétextes administratifs... Ce sera l'occasion d'échanger en direct, entre syndicalistes des divers continents, et de témoigner de notre solidarité internationaliste !